



MINISTÈRES
SOCIAUX

Liberté
Égalité
Fraternité

demat.social.gouv.fr

Démarche : ARSIF - Appel à candidatures pour les postes partagés d'Assistant spécialiste entre établissements de santé.

Organisme : RH en santé

Identité du demandeur

Email	<input type="text"/>
Civilité	<input type="text"/>
Nom	<input type="text"/>
Prénom	<input type="text"/>
Date de naissance	<input type="text"/>

Formulaire

Dépôt des dossiers jusqu'au 30 avril 2024 - délai de rigueur

Prise de poste : 1er novembre 2024

Fonction : du 1er novembre 2024 au 31 octobre 2026.

Aucun envoi de dossier par mail ou par courrier postal ne sera accepté, ni traité.

L'inscription ordinale est requise pour la prise de poste au 1er novembre 2024.

En plus de ses missions cliniques, l'ASP participera à des activités pédagogiques, d'enseignement et de recherche. Toutes les spécialités peuvent être concernées, ainsi que la Chirurgie-Dentaire et la Pharmacie.

Les objectifs de ce dispositif sont notamment de :

- Consolider les équipes médicales des établissements et territoires de santé en difficulté de recrutement
- Favoriser la répartition territoriale des médecins, des chirurgiens-dentistes ou des pharmaciens hospitaliers en renforçant les établissements en difficulté ou situés en grande couronne.
- Contribuer à développer ou mettre en place des projets médicaux partagés, notamment au sein d'un GHT, le CHU ou un CLCC, pour garantir la gradation des soins hospitaliers et contribuer au développement des stratégies médicales et soignantes de territoire

Le statut d'Assistant des hôpitaux prévoit que ce praticien ne peut être recruté que par un établissement public de

ARSIF - Appel à candidatures pour les postes partagés d'Assistant spécialiste entre établissement

santé (CH/CHU) ou un EHPAD (dit établissement recruteur).

Un ESPIC ne peut pas être établissement recruteur mais uniquement établissement partenaire.

La réglementation actuelle ne permet pas l'assistantat partagé avec un établissement privé à but lucratif.

Au terme des 2 années d'assistantat partagé, le renouvellement du contrat de l'ASP n'est pas automatique au titre du présent appel à candidatures, et reste soumis à la décision du jury, notamment au regard d'un projet médical évolutif. Il est rappelé que le candidat peut toujours être renouvelé par l'établissement indépendamment du présent appel à candidatures dans la limite de 6 ans.

Le cahier des charges et le mode opératoire sont consultables à la fin du dossier en ligne.

Le dossier de candidature à remplir en ligne doit être constitué des pièces suivantes :

1. CV du candidat proposé
2. Lettre de motivation
3. Attestation d'inscription à l'Ordre des médecins, des chirurgiens dentistes ou des pharmaciens
4. Lettre d'engagement sur le projet médical partagé signée par les 2 établissements
5. Projet médical partagé entre les deux structures

Contact : ars-idf-asp@ars.sante.fr

Notice d'information relative à la protection des données personnelles à insérer au cahier des charges sous la forme d'une note de bas de page ou d'un article du cahier des charges

L'Agence régionale de santé d'Ile-de-France (ARS) procède à un traitement de vos données personnelles pour permettre le recrutement d'assistants spécialistes partagés, de médecins généralistes et spécialistes partagés et d'assistants universitaires de médecine générale ainsi que la réalisation d'études et de bilans pour évaluer les dispositifs et mesurer leur impact sur la démographie médicale.

Ce traitement est nécessaire à l'exécution d'une mission d'intérêt public dont est investie l'ARS en sa qualité de responsable du traitement conformément aux dispositions de l'article 6.1.e) du Règlement général sur la protection des données (RGPD) du 27 avril 2016.

Les données à caractère personnel (données d'identification, coordonnées et données relatives à la vie professionnelle) sont conservées le temps de la prise de fonction puis 5 ans à compter de la cessation d'activité. Elles ne peuvent être communiquées qu'aux destinataires suivants : personnels de l'ARS, personnes siégeant au jury de sélection ainsi qu'aux personnes habilitées des établissements de santé et ou structures d'accueil.

Conformément au RGPD et à la loi n° 78-du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés et dans les conditions prévues par ces mêmes textes, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification des données vous concernant, ainsi que d'un droit à demander la limitation du traitement de vos données. Vous pouvez également vous opposer, pour des raisons tenant à votre situation particulière, au traitement des données vous concernant. Vous pouvez exercer ces droits, en vous adressant au délégué à la protection des données de l'ARS par courrier à l'adresse suivante : Délégué à la protection des données de l'ARS, Immeuble Curve, 13 rue du Landy 93200 SAINT-DENIS ou par courriel à l'adresse : ars-idf-dpd@ars.sante.fr

Vous disposez d'un droit d'introduire une réclamation auprès de la Commission nationale de l'informatique et des libertés, si vous considérez que le traitement de données à caractère personnel vous concernant constitue une violation du règlement général sur la protection des données et de la loi informatique et libertés.

IDENTIFICATION DES 2 ETABLISSEMENTS DE SANTE

Candidature déposée au titre de quelle spécialité

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

- Allergologie
- Anatomie et cytologie pathologique
- Anesthésie-réanimation
- Biologie médicale
- Chirurgie orale
- Chirurgie générale
-

ARSIF - Appel à candidatures pour les postes partagés d'Assistant spécialiste entre établissements

- Chirurgie orale
- Chirurgie orthopédique et traumatologique
- Chirurgie pédiatrique
- Chirurgie plastique, reconstructrice et esthétique
- Chirurgie thoracique et cardiovasculaire
- Chirurgie vasculaire
- Chirurgie viscérale et digestive
- Dermatologie et vénéréologie
- Endocrinologie-diabétologie-nutrition
- Génétique médicale
- Gériatrie
- Gynécologie médicale
- Gynécologie obstétrique
- Hématologie
- Hémobiologie-tranfusion
- Hépto-gastro-entérologie
- hygiène hospitalière
- Maladies infectieuses et tropicales
- Médecine bucco-dentaire
- Médecine cardiovasculaire
- Médecine d'urgence
- Médecine et santé au travail
- Médecine générale
- Médecine intensive-réanimation
- Médecine interne et immunologie clinique
- Médecine légale et expertises médicales
- Médecine nucléaire
- Médecine physique et de réadaptation
- Médecine vasculaire
- Néphrologie

ARSIF - Appel à candidatures pour les postes partagés d'Assistant spécialiste entre établissements

- Neurochirurgie
- Neurologie
- odontologie polyvalente
- Oncologie
- oncologie Radiothérapie
- Ophtalmologie
- Orthopédie dento-faciale
- Oto-rhino-laryngologie-chirurgie cervico-faciale
- Pédiatrie
- Pharmacie polyvalente et pharmacie hospitalière
- Pneumologie
- Psychiatrie
- Radiologie et imagerie médicale
- Rhumatologie
- Santé publique
- Stomatologie
- Urologie

Renouvellement d'un projet médical déjà financé sur la vague antérieure

Cochez la mention applicable

- Oui
- Non

Renouvellement du candidat sur ce poste

Cochez la mention applicable

- Oui
- Non

a) Etablissement recruteur

Nom de l'établissement recruteur

Type

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

- CH y compris USMP et structure de prévention: CLAT,CEGIDD,CVAC

ARSIF - Appel à candidatures pour les postes partagés d'Assistant spécialiste entre établissements

CHU

EHPAD

A quel GHT appartient l'établissement recruteur

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

Hors GHT

GHT 77 nord

GHT Sud 77

GHT Provins Est Seine et Marne

GHT Yvelines Sud

GHT Yvelines Nord

GHT Ile de France Sud

GHT Nord Essonne

GHT Hauts-de-Seine

GHT Sud Val d'Oise - Nord Haut de Seine

GHT Paris Psy et Neurosciences

GHT Psy Sud Paris

GHT Grand Paris Nord Est (GPNE)

GHT Plaine de France

GHT Confluence Val de Marne Essonne

GHT Hôpitaux Paris-Est Val de Marne

GHT NOVO

APHP Hôpitaux Universitaire Paris Seine-Saint-Denis

APHP Nord Université Paris Cité

APHP Université Paris-Saclay

APHP Centre-Université Paris Cité

APHP Sorbonne Université

APHP Hôpitaux universitaire Henri-Mondor

Autres

Commune

ARSIF - Appel à candidatures pour les postes partagés d'Assistant spécialiste entre établissements

Directeur de l'établissement recruteur

Pôle

Nom et responsable du pôle

Service d'accueil de l'ASP

Nom et prénom du chef de service

Mail du chef de service

Ce service est il agréé pour accueillir des internes

Cochez la mention applicable

Oui

Non

Ce service est il ?

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

Hospitalier

Hospitalier Universitaire

Autre

Nom et prénom du référent administratif du dossier dans l'établissement recruteur

Adresse mail du référent administratif

Téléphone du référent administratif

Adresse mail du BAM (ou en cas d'absence du référent)

Finess géographique

b) Etablissement de santé partenaire

Le recruteur a vérifié l'éligibilité du projet au présent appel à candidatures, notamment en ce qui concerne les statuts des professionnels en vigueur au sein des deux structures concernées.

Cochez la mention applicable

Oui

Non

L'établissement recruteur a pris connaissance du cahier des charges, et s'engage à respecter les délais imposés. En l'absence du respect de ces délais, la délégation des financements correspondants ne sera pas effective.

Cochez la mention applicable

Oui

Non

Le directeur de l'établissement recruteur s'engage impérativement faire une demande de dérogation pour versement de la prime d'exercice territoriale si les deux établissements sont éloignés de moins de 20km.

Cochez la mention applicable

Oui

Non

Nom de l'établissement partenaire

Type de l'établissement partenaire

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

CH y compris USMP et structure de prévention: CLAT,CEGIDD ,CVAC

CHU

ESPIC

CLCC

EHPAD

HIA

Commune

Directeur de l'établissement partenaire

Pôle

ARSIF - Appel à candidatures pour les postes partagés d'Assistant spécialiste entre établissements

Nom et prénom du responsable de pôle

Service d'accueil de l'ASP

Nom et prénom du chef de service

Mail

Ce service est-il agréé pour accueillir des internes

Cochez la mention applicable

Oui

Non

Ce service est-il ?

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

Hospitalier

Hospitalier Universitaire

Autre

Nom et prénom du référent administratif du dossier dans l'établissement partenaire

Mail

Téléphone

Finess géographique de l'établissement partenaire

Finess juridique de l'établissement partenaire

NATURE DU PROJET MEDICAL PARTAGE

Description succincte du projet médical partagé entre les 2 partenaires

Pour rappel le projet complet doit être obligatoirement joint au dossier

ARSIF - Appel à candidatures pour les postes partagés d'Assistant spécialiste entre établissements

Les deux établissements appartiennent-ils au même GHT ? (oui/non)

Cochez la mention applicable

Oui

Non

Existence préalable d'une coopération formalisée entre les établissements partenaires

Cochez la mention applicable

Oui

Non

DESCRIPTIF DU PROFIL DU POSTE

Quotité de travail pour la première année pour l'établissement recruteur

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

40%

50%

60%

Quotité de travail pour la deuxième année pour l'établissement recruteur

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

40%

50%

60%

Organisation du partage d'activité du candidat entre les deux établissements (notamment détailler les modalités de répartition type de l'activité partagée sur une semaine et/ou sur 15 jours) :

Activité clinique - Consultation

Cochez la mention applicable

Oui

Non

Si oui ,merci de préciser

Activité clinique - hospitalisation

Cochez la mention applicable

Oui

Non

ARSIF - Appel à candidatures pour les postes partagés d'Assistant spécialiste entre établissements

Si oui, merci de préciser

Activité clinique - Actes chirurgicaux

Cochez la mention applicable

Oui

Non

Si oui, merci de préciser

Evaluation distance/temps de trajet entre 2 sites

Participation à des activités d'enseignement pour la formation clinique des étudiants

Formation - Séances de bibliographie

Cochez la mention applicable

Oui

Non

Si oui, merci de préciser

Formation - Réunion de dossiers ou autres formations

Cochez la mention applicable

Oui

Non

Si oui, merci de préciser

Formation - participation à des réunions scientifiques

Cochez la mention applicable

Oui

Non

Si oui, merci de préciser

Participation à des activités pédagogiques – Encadrement d'étudiants de 2ème et 3ème cycle :

Cochez la mention applicable

Oui

Non

ARSIF - Appel à candidatures pour les postes partagés d'Assistant spécialiste entre établissements

Merci de précisez le nombre d'étudiants (dans l'établissement recruteur):

Merci de précisez le nombre d'étudiants (dans l'établissement partenaire):

Activité de recherche - Participation à la publication des activités de recherche dans des revues scientifiques

Cochez la mention applicable

Oui

Non

Si oui, merci de préciser

Activité de recherche - Autre activité de recherche

Cochez la mention applicable

Oui

Non

Si oui, merci de préciser

Activités transversales ou de coordination - Participation au développement des relations ville-hôpital, réseaux de médecins et de structures de santé (consultation avancée ..)

Cochez la mention applicable

Oui

Non

Si oui, merci de préciser

Activités transversales ou de coordination - Participation au développement et/ou de coordination de programmes d'éducation thérapeutique du patient

Cochez la mention applicable

Oui

Non

Si oui, merci de préciser

Activités transversales ou de coordination - Participation au développement et/ou de coordination de programmes de prévention

Cochez la mention applicable

Oui

Si oui, merci de préciser

Activités transversales ou de coordination - Autre activité transversale

Cochez la mention applicable

Oui

Non

Si oui, merci de préciser

PERSPECTIVE DE CARRIERE PROPOSEE A L'ISSUE DU CONTRAT DES 2 ANS AU SEIN DE L'ETABLISSEMENT DE SANTE RECRUTEUR

Y a t'il dans le service d'accueil des départs prévisionnels en retraite d'ici 2 ans

Cochez la mention applicable

Oui

Non

Si oui, merci de préciser

Le recrutement de cet ASP s'inscrit-il dans une démarche de pérennisation de ce poste à la fin de son contrat

Cochez la mention applicable

Oui

Non

Si oui, merci de préciser

Raisons si non volonté de recrutement de l'assistant à la fin de son contrat ?

FICHE CANDIDAT PRESENTI POUR LE POSTE D'ASSISTANT SPECIALISE PARTAGE

Nom du candidat

Prénom

ARSIF - Appel à candidatures pour les postes partagés d'Assistant spécialiste entre établissements

Age

Date de naissance

Mail

Téléphone

Le candidat est-il déjà en exercice en tant qu'ASP au sein de l'un des deux établissements

Cochez la mention applicable

Oui

Non

Si oui , précisez

Année d'obtention du DES

Le candidat exerce-t-il une activité professionnelle ?

Cochez la mention applicable

Oui

Non

Si oui, statut

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

Interne

Dr Junior

Praticien contractuel

Assistant des hôpitaux

Autre :

Si oui Nom et lieu de la structure de santé où vous exercez actuellement

Si interne , intitulé du DES préparé

ARSIF - Appel à candidatures pour les postes partagés d'Assistant spécialiste entre établissements

Thèse en cours

Cochez la mention applicable

Oui

Non

Si oui date programmée pour la soutenance

Internat fait en Ile de France

Cochez la mention applicable

Oui

Non

Si non , subdivision de l'internat

Inscription définitive à l'ordre (hors Dr Junior et licence de remplacement)

Cochez la mention applicable

Oui

Non

Si oui numéro RPPS

Si non , date programmée d'inscription

PIECES JUSTICATIVES (à transmettre au format PDF)

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

Descriptif du projet médical partagé

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

CV candidat à jour de Mars 2024

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

Lettre de motivation

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

Attestation d'inscription définitive à l'ordre

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

Lettre d'engagement signée des 2 établissements

ARSIF - Appel à candidatures pour les postes partagés d'Assistant spécialiste entre établissements

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

- Projet de recrutement du candidat envisagé par l'un des deux établissements en vue d'asseoir le projet au sein du territoire